



LES ARCHERS DE L'E.S CARPIQUET

Agrément F.F.T.A 09-14-024

Amis Archers,
Les archers de l'E.S. CARPIQUET et la Compagnie St Georges de Merville
ont le plaisir de vous inviter à leur concours :

SALLE 2 X (2 X 18 mètres)

qui se déroulera au gymnase Michel d'Ornano avenue Alexandre de Lavergne – Merville Franceville
(Latitude 49° 16' 41.07" N - longitude 0° 12' 09.42" O)

Les 7 et 8 décembre 2024

Ce concours est sélectif pour les Championnats du Calvados, du Comité Régional et de France.
Ce concours est ouvert aux archers handisport uniquement le samedi (1).

HORAIRES :

	SAMEDI	DIMANCHE
Ouverture du greffe Et inspection du matériel	13 H 00	08 H 00
Entraînement 3 volées	13 H 45	08 H 45
Début des tirs	A la fin des volées d'entraînement	

Entre la fin des tirs de la 2ème série et le début des tirs de la 3ème série les archers disposeront d'une heure de repos pour se restaurer.

BLASONS : Selon le règlement de la FFTA, en vigueur le jour de la compétition.



Attention : Tri spot Ø 60 sur demande à l'inscription (sous réserve des places disponibles)
Attention : Tri spot Ø 40 sur demande à l'inscription (sous réserve des places disponibles)

Pour les poussins un seul départ (2x18 m) samedi après-midi ou dimanche matin.
Deux cibles maxi.

ENGAGEMENTS : - Poussins : 6 Euros - Jeunes : 13 Euros - de sénior à Sénior 3 : 17 Euros
- Pour les catégories handisport : 1 départ 8,50 €

(1) Uniquement pour le handisport, possibilité d'un départ simple l'après-midi ou le soir, un greffe sera ouvert à partir de la fin des tirs de la deuxième série (vers 17 h 30).

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :

Marc HAUTEUR 1 impasse des jardins 14740 Sainte Croix Grand Tonne

Par email : inscription@archer-carpiquet.fr ☎ 02 31 08 43 20 - 06 08 91 82 56

Inscriptions et vérification des engagements sur : <https://archer-carpiquet.fr/inscription-4-x-18/>

La priorité sera donnée aux clubs qui auront retourné leur bulletin d'inscription accompagné du règlement (chèque à l'ordre de : les archers de l'E.S Carpiquet) et qui s'inscriront pour le 4 x 18 m.

Protocole sanitaire selon réglementation en vigueur le jour de la compétition.

Musique d'ambiance pendant les tirs.

La proclamation des résultats aura lieu vers 17h30 le dimanche.

Récompense aux trois meilleurs archers de chaque catégorie

INFORMATIONS :

L'attestation de licence 2025 : sur papier munie d'une photo ou sur support informatique ou pièce d'identité exigée au greffe.

Arbitre principal : Ludovic Bouet.

CHAUSSURES DE SPORT OBLIGATOIRES et TENUE BLANCHE OU DE CLUB EXIGEE.
Jeans interdits.

IL EST DEFENDU DE FUMER DANS LES SALLES.

Restauration sur place (Boissons, Sandwichs, Croque-monsieur, Gâteaux, etc...)

